

Libérons le littoral

De tout temps, le littoral a attiré les convoitises. A l'origine de notre ville, ce furent les grecs et les phocéens qui arrivèrent par la mer et occupèrent de force nos rivages. Actuellement ce n'est plus la force qui prime mais l'argent !

De l'embouchure de la Brague jusqu'à Cannes, ce sont des kilomètres de littoral qui sont privatisés. Les ports, dont celui d'Antibes où mouillent à l'année des yachts de milliardaires, véritables palais flottants rarement en mer où travaillent des centaines d'hommes et de femmes sans aucun droit social. N'oublions pas le port Gallice et sa pièce de choix, le yacht de l'escroc Madoff.

Les plages privées constituent une autre occupation du domaine public maritime. La plupart ne respectent pas la loi ni l'accès à la mer pour tous.

Enfin, le littoral du Cap d'Antibes est accaparé par les grandes fortunes de la planète. Abramovitch, la famille Quandt et bien d'autres qui exploitent à travers le monde des millions de travailleurs. Bien sûr, ces gens veulent vivre cachés alors les murs sont érigés toujours plus haut, les barrières, les barbelés, les vigiles armés, les caméras de vidéosurveillance fleurissent un peu partout sur le Cap d'Antibes y compris sur le domaine public maritime.

Depuis toujours, la servilité, pour ne pas dire la complicité de quelques décideurs, qu'ils soient de l'état ou de la commune, a permis aux accapareurs d'ignorer les lois. Rappelez-vous les affaires Pellerin ou Guillot et maintenant le chemin de la Mosquée transformé en impasse privée et la vente de la bande littorale qui est en cours...

Il est vrai que l'argent n'a pas d'odeur surtout quand il flotte accroché au quai des milliardaires. Comme les riches, très riches en ont toujours plus, il faut agrandir encore ce quai, voilà ce que nous dit le député – maire. Georges Roux en bon matelot UMP défend ce nouveau projet. Voilà un conseiller général qui sait naviguer.

Pour ce qui concerne, Cécile Dumas et Daniel Alati, Suzanne Hugon et Jean Quétier, les candidats de la gauche et l'écologie rassemblée, redonner le libre accès à notre littoral est une priorité.



**Votez non à l'extension du port Vauban
Non à la privatisation du Cap d'Antibes
Oui à l'accès libre pour tous,**

Pour un sentier littoral de La Brague jusqu'à Cannes

Canton d'Antibes-Centre

- je participe au comité de soutien de **Cécile DUMAS et Daniel ALATI**

NOM et Prénom :

Adresse :

Tél et mail :

- je verse à la souscription : €

chèque à l'ordre de Jérôme Bracq, mandataire financier de Cécile Dumas

coupon à renvoyer 10 avenue Pasteur – 06600 Antibes
Tél. : 04 93 34 54 63

Canton d'Antibes Ouest-Vallauris

- je participe au comité de soutien de **Suzanne HUGON et Jean QUETIER**

NOM et Prénom :

Adresse

Tél et mail :

- je verse à la souscription : €

chèque à l'ordre de Michelle Pastorelli, mandataire financier de Suzanne Hugon

coupon à renvoyer 5 rue Hippolyte Aussenot – 06220
Vallauris - Tél. : 04 93 64 49 73

